

Abandon de famille et dettes

Par nanou04, le 24/02/2008 à 18:56

Bonjour,

âgée de 37 ans, mère de deux enfants, mon ex compagnon et père des enfants, de nationalité écossaise est parti voici deux ans sans laisser d'adresse. Nous avions un restaurant en Irlande dont je dois aujourd'hui payer les dettes (nous étions co-signataires de toutes les demandes de crédits). Je dois aujourd'hui subvenir aux besoins de nos enfants, et assumer seule toutes les charges et dettes accumulées. Que puis-je faire pour régulariser la situation et partager légalement les dettes? Comment demander une pension alimentaire? Y a-t-il des arriérés à demander? A qui m'adresser?

Merci pour votre aide.